VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MME VEUVE ELIZABETH ALTON

No 72,483 — Cour Civile de District, Division E.

LE 8 J. PAUL HECKER encanteur—Bureau, 830 rue Commune — JEUDI, le 25 février 1904, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi conformément à un ordre rendu et signé le 20 janvier 1904, par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci dessus sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir—

Un lot de terre avec les améliorations, situé dans le cinquième district de cette ville, dans et borné par les rues St Antoine, Bourbon, Saint Ferdinand et Roman, désigné comme lot No 20 d'après le plan fait par J. Perez, voyer, daté le 18 mai 1839, et mesurant 26 pieds 11 pouces de face à la rue St Antoine sur 119 pieds de profondeur et façade à la rue Prieur et formant l'encoignure des rues St Antoine et Prieur

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1904, faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de l'adjudication, pour lier la vente, et l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. L. Weil notaire, bâtisse Hennen.

Jos Lautenschlaeger, avocat.

24 jan—24 31—fev 7 14 21 28

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux Emplacements pour Bâtir. Sixième District, Situés Avenue Peters et rue Camp, rues Octavie et Camp, rue Octavie.

Aussi un cottage double, Nos 5421 et 5423 rue du Camp ; certains d'augmenter en valeur.

Dans la succession de Jean Philip Baringue,

No 72,545 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR CICERO A RAMSEY, Encanteur—Bureau No 342 rue Carondelet—MARDI, le 8 mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre date et signé le 3 février 1904 par l'Hon. George H. Théard juge de susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet No 248, borné par l'avenue Peters, les rues Camp, Octavie et Chestnut, mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Peters sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Camp. Les lots ci-dessus seront vendus ensemble.

2° Deux certains lots de terre situés dans le même ilet que les ci-dessus, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Octavie. Les dits lots devant être offerts et vendus separément.

3° Un certain lot ou morceau de terre situé dans le même ilet que les ci-dessus, mesurant 42 pieds de face à la rue Octavie, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet que le ci-dessus, mesurant 30 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un magnifique cottage double connu comme 5421 et 5423 rue du Camp, construit depuis moins de deux ans, rapportant un revenu de trente dollars par mois.

5° Toute la propriété meublée consistant en un lot d'articles de ménage et d'une serre. Le tout d'après l'inventaire dans ladite succession, dont le tout sera vendu au même endroit et moment.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer toutes les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1904 sur les propriétés vendues respectivement, en plus et au-dessus du montant de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec CICERO A. RAMSEY, encanteur et agent de propriétés foncières No 342 rue Carondelet. L'acte de vente pardevant Eraste Vidrine, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Kossuth V. Richard, avocat.

4 fév—4 7 14 21 28—mars 6 7 8

Friedrichs & Redersheimer.

Interdiction de Charlotte Schmidt.

No 70,143 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune— MARDI, le 8 mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D date le 26 janvier 1904 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeurs ci-après décrites à savoir—

Cette propriété bien situé et rénumératrice à l'encoignure des rues Huitième et Chestnut désignée par les Nos 1301 et 1303 rue Huitième et Nos 3017, 3019, 3025 et 3027 rue Chesnut, plus complètement décrite comme suit à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 83, borné par les rues Chestnut, Coliseé, Huitième et Septième. Ledit lot est désigné par Henry Moelhausen, architecte et voyer, comme lot No — sur un plan déposé en l'étude de Lucien Herman, ancien notaire en cette ville et mesurant 32 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds et façade à la rue Chestnut. Située dans une des meilleures sections du district supérieur, cette propriété rapporte un revenu annuel de $540

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et garanties par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour rentrer la collection des billets; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 pour cent comptant pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Busnière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur

31 jan—31—fev 7 14 21 28—mars 6 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Louis Lambert

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72 711 — Division A — Attendu que Frank Louis Lambert, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Louis Lambert, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — Frank McGloin, avocat. 10 fev—10 14 19

Succession de John Faxon

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67 338—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Robert R Faxon, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et il homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — H. Thorpe, avocat.

10 fév—10 14 19

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage de Grandes Propriétés Commerciales et de Résidence

—ET DE—

Splendides Sites à bâtir dans d'exceptionnelles localités.

La Fonderie McCan, la Propriété McCan, avenue St-Charles.

MME FANNIE MCCAN TOBIN VS MME M. G. T. STEMPEL, GUARDIAN.

No 69 737—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. KERNAGHAN, ENCANTEUR—BUREAU 138 rue Carondelet—

JEUDI LE 17 MARS 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 18 juin 1903 et signé le 25 juin 1903, et d'un jugement rendu et signé le 7 octobre 1903, par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La grande propriété commerciale connue comme la Fonderie McCan, comprenant l'ilet entier de terre situé dans le premier district de cette ville et borné par les rues Sud Peters, Fulton, Julie et Notre Dame, mesurant 222 pieds 2 pouces sur chacune des rues Fulton et Sud Peters, 123 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la rue Julie et 121 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la rue Notre Dame. Les améliorations qui s'y trouvent comprenant bâtisses en briques et bois à un et deux étages. La propriété à proximité des chemins de fer et débarcadères et serait spécialement convenable pour de grandes installations commerciales, telles qu'une manufacture ou entrepôt. Aussi un lot de meubles de bureau coffre-fort un lot de machines comprenant poulies, arbres moteurs, courroies, tours, machine, bouilloire forgeurs grue "drop hammer," etc., sur la propriété premièrement décrite, le tout d'après l'inventaire enregistré en Cour.

2° La résidence seigneuriale No 1413 rue Troisième, à l'encoignure nord ouest de la rue Coliseé, avec de vastes terrains ornés, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Deuxième, Coliseé et Prytanée. Le terrain est désigné comme un certain morceau ou partie désigné par le No 3 sur un plan ou devis par Hugh Grant, voyer, annexé à un acte pardevant G. R. Springer, ancien notaire en cette ville le 1er mai 1847, et mesurant, d'après ledit devis, 214 pieds 11 pouces et une ligne de face à la rue Troisième sur 127 pieds 1 pouce et 5 lignes de profondeur et façade sur la rue Coliseé desquelles deux rues il forme l'encoignure et 127 pieds 3 pouces et 1/2 ligne sur la ligne la plus près de la rue Prytanée, le séparant du lot No 2 sur ledit devis. Cette résidence peut être inspectée avec une carte des ancanteurs.

3° Le splendide ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue St Charles, les rues Broadway, Hampson et Audubon, subdivisé dans vingt-quatre lots, désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement, mesurant 241 pieds, 4 pouces et 4 lignes à l'avenue St Charles, 352 pieds sur la rue Broadway, 370 pieds sur la rue Audubon et 240 pieds sur la rue Hampson. L'ilet sera vendu en lots d'après le plan exposé à la Bourse et dont on se servira au moment de la vente.

4° Onze certains lots de terre contigus les uns aux autres, situés dans le Sixième District de cette ville comprenant la moitié de l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Hampson, Pine et Broadway, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, mesurant ensemble 120 pieds, 8 pouces 1 ligne de face à l'avenue St Charles, 321 pieds 8 pouces à la rue Pine, 120 pieds à la rue Hampson, 323 pieds, 8 pouces et 8 lignes sur la ligne la plus près de la rue Broadway. Ces lots seront vendus en lots d'après le plan exposé à la Bourse et dont on se servira au moment de la vente.

5° Les quatre beaux lots de terre à bâtir à l'encoignure nord-est des rues Milan et Carondelet, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Carondelet, Baronne et Marengo, contigus les uns aux autres et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le voisinage est bon et près de tous les agréments.

6° Les deux jolis lots à bâtir, décrits comme un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 456 borné par les rues Dryades, Baronne, Berlin et Milan, désignés par le No 12, et une portion du No 11 et mesurant comme suit: Le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 150 pieds. La dite portion du lot No 11 mesurant 20 pieds de face à la rue Dryades, avec la même largeur entre lignes parallèles et une profondeur de 100 pieds de là, assumant une largeur de 30 pieds entre lignes parallèles laquelle dite propriété est aussi désignée par la lettre C sur un plan fait par S. G. Del Isle, voyer et architecte, daté le 24 juillet 1896, enregistré dans le bureau du shériff civil, ayant les mesures comme donné ci-dessus. Sur et près des lignes de cars et entourée de rues pavées.

7° Les trois bons lots à bâtir, subdivisés comme suit situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Galennie, Magasins et Erato, désignés par la lettre A et le No 1, sur un plan par D. E Seghers, voyer, daté le 16 septembre 1903. Lesdits lots sont contigus les uns aux autres et mesurant comme suit: Le lot A, 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance sur 85 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot formant l'encoignure des rues Constance et Galennie et sera vendu comme deux lots chacun de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la profondeur ci-devant dite, ou en bloc, comme il sera requis. Le lot No 1 mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Constance sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. A proximité du centre commercial, des lignes de cars, marchés écoles et églises.

8° Le cottage double à un étage en bois, Nos 1012 et 1014 rue Galennie contenant trois chambres, etc., de chaque côté, dans le même district et ilet et contigu dans le fond à la propriété ci-dessus septièmement décrite. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le ci-devant dit plan par Seghers et mesurant d'après cela 42 pieds, 8 pouces de face à la rue Galennie sur 63 pieds, 11 pouces et 2 lignes de profondeur. La proximité des grandes industries manufacturières, fait que cette propriété est en demande des locataires et en fait un placement rémunératif.

Termes et conditions: Un tiers comptant, la balance en trois paiements annuels égaux représentés par des billets des acquéreurs payables en un, deux et trois ans, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant six pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant la mise de côté de l'estimation en cas de procès. Les taxes dues et exigibles en 1904 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant P. M. Milner, notaire, aux frais des acquéreurs.

H. H. Hall, avocat du plaignant.

B. Bruen et W. L. Gleason, avocats des défendeurs.

14 fev—14 21 28—mars 6 13 17

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

CHEVAUX, MULETS, CAMIONS, WAGONS, HARNAIS, ETC., A L'ENCAN.

A l'Ecurie contigu à la Résidence, 916, rue Troisième.

VENDREDI, 19 FEVRIER, A 11 H. A. M.

AUSSI

Le Même Jour le Contenu de la Résidence No 916 rue Troisième.

LES DEUX VENTES D'APRÈS L'INVENTAIRE.

SUCCESSION DE EDMOND HAYDEN, SR.

No 72,396 — COUR CIVILE DE DISTRICT PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION B

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, ledit ordre me date et signé le 2 février 1904, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan à l'heure et endroit ci-dessus indiqué: Tous les effets mobiliers en ceci référés appartenant à la succession d'Edmond Hayden.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. ONORATO, Encanteur, 303 rue Baronne.

7 fév—7 14 18 19 Jas Wilkinson, A. J. Peters, avocats.

ANNONCE JUDICIAIRE.

INTERDICTION DE MARY GLEASON, VEUVE DE PATRICK FINEGAN.

No 71,167— Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division C.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 3 février 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI le 8 mars 1904, à midi, la propriété foncière ci-après—

1° Lot 22 dans l'ilet 664, borné par l'avenue Tulane, les rues S Lopez, Rendon et Gravier, ledit lot mesurant 31 3/4 de face à l'avenue Tulane sur 120 de profondeur entre lignes parallèles.

2° Lot 28, dans l'ilet 664, bornée par l'avenue Tulane, les rues S. Lopez, Rendon et Gravier, avec les améliorations ci-dessus ledit lot mesurant 30 11 de face à la rue S. Lopez par 156 5 4 de profondeur

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1904 payer pour les actes de vente pardevant J. W. Daffy, Esq., N. P., et déposer 15 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières 303 rue Baronne.

E. J. Theberger Esq., avocat, 204 rue Camp. 6 fév—6 7 14 21 28—mars 6 8

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en briques à deux étages,

714 RUE TOULOUSE,

Entre les rues Royale et Bourbon.

Contenant neuf chambres, vestibule au rez-de-chaussée et aux étages antérieurs jolie galerie sur la façade, gaz et installations partout. Deux citernes—Succession de Louise Laine—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 72 363. Il sera vendu à l'enchère publique MARDI le 1er mars 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne par Jas A Brennan encanteur Bureau 733 rue Carondelet en vertu d'un ordre daté et signé le 29 janvier 1904 par l'Hon Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 64 borné par les rues Tonnelier, St Louis, Bourbon et Royale, mesurant vingt et un 28/100 pieds neuf 9/10 pouces de face à la rue Toulouse sur soixante trois pieds 7/10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout plus ou moins.

Conditions comptant — L'acquéreur devant payer les taxes de 1904 et l'acte de vente pardevant Fred Zenga, notaire. Versera un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

30 jan—30 31—fev 7 14 21 28—mars 1

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements rémunératifs dans une propriété bien située et bien louée,

Et bonne occasion pour spéculation en lots à bâtir et ilets de terre.

Succession et communauté de Mme Carmélite Carcagno, femme de M. Desina.

No 72,170—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre date le 3 février 1904 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La belle résidence en briques, convenablement installée et commode, à trois étages et mansardes, No 538 rue N. Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Bourgogne St Louis et Toulouse. Elle a quatre étages dans le fond et contient vestibules, quatorze chambres, grandes galeries en fer aux premier et deuxième étages au-dessus du trottoir sur la façade, gaz, citerne et cour pavée. Le lot de terre est dans l'ilet No 99 borné comme il est sus-mentionné, et mesurant 24 pieds de face à la rue N. Remparts sur soixante dix sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune dans le fond, s'ouvrant sur la rue Toulouse. Dans un joli voisinage tranquille, à proximité de la Place Congo et des grandes améliorations devant être faites par le "Frisco R. R. Co.," à quelques ilets de la rue du Canal, des marchés, écoles et églises. Un excellent placement ou résidence. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1904, au taux de $540 par an.

2° La bonne propriété commerciale Nos 2000 et 2002 rue du Quartier à l'angle sud ouest de la rue Prieur, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Hôpital, Prieur et Johnson. Les améliorations comprenant un magasin en bois à deux étages et résidence contenant magasin, 6 grandes chambres, office, vestibules, galeries et hangar.

Aussi le joli cottage simple en bois à un étage, contigu au No 2004 rue Quartier, contenant 4 chambres, vestibule, galerie, etc. Les terrains sur lesquels les améliorations ci-dessus sont situées sont décrits comme un certain lot ou portion de terre formant l'encoignure des rues Quartier et Prieur, mesurant 57 pieds, 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Quartier sur 61 pieds, 6 pouces de profondeur et façade sur la rue Prieur et entre lignes parallèles. Le magasin et la résidence sont dans un bon voisinage pour le commerce ou placement et un bon emplacement pour affaires. Le cottage est une bonne petite residence ou placement. Cette propriété sera vendue en bloc.

3° Une certaine portion de terre, avec tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 394, borné par la Promenade Carondelet, les rues Dupré, Conti et Gayoso. Ledit lot de terre formant l'encoignure de la Promenade Carondelet et de la rue Dupré et mesurant d'après un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 16 novembre 1903, quarante deux pieds, trois pouces et une ligne de face à la rue Dupré, 142 pieds 3 pouces et 1 ligne de façade et profondeur sur la Promenade Carondelet, 141 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé et 36 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur dans le fond. Le dit lot de terre est composé des parties des lots designés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, daté le 14 mars 1867. Près de la rue du Canal et du grand "Frisco R. R."

4° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prosper ou Derbigny, Mandeville, Espagne, et Roman ou Sidell, étant l'ilet No 776, et lesquels dits lots mesurant chacun 28 pieds, 6 pouces de face à la rue Prosper ou Derbigny, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles. Dans une partie de la ville qui s'améliore et feront de bonnes residences pour placements.

5° Un certain ilet triangulaire de terre dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 1722 borné par les rues Broad, Industrie, Agriculture et l'avenue de Londres et mesurant 437 pieds 6 pouces de face à la rue Broad, 319 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à l'avenue de Londres et 291 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Industrie. Pour spéculation ou placement il offre de grands avantages.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904 par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Edward Rightor, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être aux frais des acquéreurs.

James Legendre, avocat.

7 fév—7 14 21 28—mars 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meuble de maison, montre et Chaîne en or.

Cheval, Buggy et Wagon.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 17 février 1904, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 février 1904 de l'Honorable W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de William Cross No 72 554 du dossier de la dite Cour, les meubles suivants sur les lieux No 626 rue Sud Tonti, entre les rues Gravier et Perdido.

Un lot de meubles de maison comprenant meubles de salon, chambre à coucher et cuisine, un cheval, buggy, wagon à ressorts, harnais et une montre et chaîne en or, le tout d'après l'inventaire enregistré en Cour.

Conditions—Comptant.

6 fév—6 7 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.— Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI, le 25 février 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de la 10me Cour de district pour la Paroisse de Concordia, Etat de la Louisiane, daté le 12 janvier 1904, dans la succession de Fanny Chotard, décédée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Girod, Lafayette et Baronne et l'un mesurant 52 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Carondelet la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade de la rue Girod de 85 pieds 3 pouces 2 lignes entre lignes parallèles et l'autre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Girod sur 128 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis dressé par W. T. Thompson, voyer, le 24 juillet 1860.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant F. J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 jan—24 31—fev 7 14 21 25

Succession de John C. Woodville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 72,705—Division E—Attendu que Charles A. Harris agent et avocat de fait de L. C. Woodville et als., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John C. Woodville, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Wynne G. Rogers, avocat.

9 fev—9 14 19

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Donaldson et Royale.

Entrées pour toutes les courses et [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR.

Meubles de bureau de grande valeur et comparativement neufs consistant en partie de beaux pupitres R. T., chaises en cuir, cuier et au res, "Typewriter Oliver", éventails électriques qui ne font pas de bruit, étagères pour livres, lampes aluminium pour pupitres, grilles comptoirs, écritaux, et bien d'autres articles de bureau de valeur.

Aussi

Un moteur et générateur électriques de prix, élevage, un lot de morceaux de cuivre, charnières, tuyaux, fer en fonte brutes, boîtes électriques, etc.

Dans l'affaire de

Ben Cahn versus la "New Orleans Electric Purification Co., Ltd."

No 71,883—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, —MERCREDI, le le 24 février 1904 à 11 heures A. M., sur les lieux, No 318 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Union en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 8 février 1904, dans l'affaire de Ben Cahn versus la "New Orleans Electric Purification Company, Limited," il sera vendu à l'enchère publique un assortiment de meubles modernes de valeur de bureau et installations, moteur électrique et générateur, éventails électriques, etc. Et à 2 heures p. m., au No 710 rue Union six grands morceaux de fonte brute et boîtes électriques.

Conditions—Comptant.

Saunders & Gurley, avocats pour le receveur.

13 fev—13 14 21 23 24

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE ENCOIGNURE DESIRABLE

Rue Fréret à l'encoignure de la rue Quatrième.

Succession de Isabella Williams, veuve du défunt Louis Charleston.

No 72,019—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ERNEST A CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido près Carondelet, MARDI, le 1er mars 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 25 janvier 1904 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Fréret, Troisième et Locust, désignée comme lot A et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Fréret sur 92 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Quatrième entre lignes parallèles; le tout d'après un croquis annexé à une vente à Mme Isabella Charleston passé pardevant Benjamin Ory, notaire daté le 8 mars 1894.

Conditions Comptant—L'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur qui aussi assumera les taxes de 1904, au-dessus et en plus du prix de la vente, 10 0/0 comptant déposé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE.

Encanteur, No 806 rue Perdido.

27 jan—27 31—fev 7 14 21 28—mars 1

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en bois à trois étages,

Rue Erato, entre les rues St Thomas et Tchoupitoulas, borné par la rue Thalie.

Dans la succession d'Ella Hurley, première femme de Robt E. Lee.

No 71,670—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune — MARDI, le 15 mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé en Cour ouverte, le 9 fevr. 1904 pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro vingt et un, dans l'ilet No 72, borné par les rues Tchoupitoulas, Thalie, St Thomas et Erato, lequel lot mesure 26 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 80 pieds, étant la même propriété que ledit Robt. E. Lee, acheta pendant la société communauté de Bertran—Beer,—l'acte pardevant F. J. Dreyfous, le 6 avril 1888. Les améliorations consistant d'une bâtisse à trois étages en bois, contenant 4 chambres, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a en billets de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans respectivement après la date de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt; par an et garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acquéreur assumant les taxes de 1904 en plus et au-dessus de son enchère, l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Geo. Montgomery, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 fév—12 14 21 28—mars 6 13 15

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Jolie Résidence du Sixième District.

No 1240 Avenue de la Louisiane à l'encoignure de la rue Chestnut.

Succession d'Inez L. Luce. — No 65,616. Cour Civile de District—Division A. Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 mars 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 2 février 1904 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent pour cause de maladie dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 274, borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Delachaise, Chestnut et Camp, ledit morceau ou portion de terre formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chestnut est désigné par la lettre A, et mesurant cinquante et un pieds neuf pouces de face à l'Ave de la Louisiane sur cent vingt cinq pieds de profondeur et façade à la rue Chestnut; ledit morceau ou portion de terre étant composé des parties des lots originaux Nos neuf et dix (9 et 10); ledit lot A est tracé sur un plan ou certificat d'arpentage fait par C. V. Labarre, voyer, daté le 16 février 1893, et annexé pour références au ci-après mentionné acte d'achat.

Les améliorations comprennent une excellente résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, retirée du trottoir avec un grillage en fer sur la façade, avant galeries devant et derrière, huit chambres, vestibules au premier étage et au rez-de-chaussée, chambre à bain, office, poulaillers, gaz, citerne, etc., dans la cour. La maison est en bon état et bien située.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans avec 7 pour cent d'intérêt, de la date de l'adjudication. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et donner les clauses usuelles de ventes de sécurité, et faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant J. Zech, Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Wm McL. Fayssoux, avocat.

7 fév—7 14 21 28 — mars 6 10

ASSURANCES.

Vingt-et-Unième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1903

Primes reçues:			
Risques d'incendie	$218 015 64		
Risques de rivière	4,119 89		
Risques de mer	946 57		
	$223,082 10		
Ajouté: Primes reçues mises de 1902	96,856 83		
		$319,938 93	
Moins: Primes non échues de 1903		102,830 46	
		$217,108 47	
A déduire—	